



Un label tourisme pour la section accueil du lycée du Dolmen à Poitiers

publié le 24/03/2015

Ce label vise à une meilleure insertion professionnelle des jeunes ; il vise aussi à répondre à un souhait fréquemment exprimé par des élèves. Pour les élèves, disposer sur leur diplôme du label tourisme constituera un atout supplémentaire pour postuler en BTS Tourisme.

Les élèves qui souhaiteront bénéficier de la mention « label tourisme » sur leur diplôme devront effectuer au minimum 8 semaines de stage dans le milieu touristique.

[Lire l'article de Anne Théau, professeur de vente](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.